

Séminaire IRMC / IRD / UMR Développement et sociétés

« L'islam au quotidien au Maghreb ou la sécularisation par le bas »

Oissila SAAIDIA

En 2019, Sarah Ben Néfissa, directrice de recherche à l'IRD, m'a proposé de monter avec elle un séminaire autour des problématiques liées à l'islam politique et à l'islamisme après 2011. Cette idée a évolué pour se transformer en une réflexion plus large autour de l'islam qui, sans exclure la dimension politique, se proposait de la compléter par des entrées plus sociétales.

* * *

In 2019, Sarah Ben Néfissa, research director at the IRD, proposed that I set up a seminar with her on issues related to political Islam and Islamism after 2011. This idea evolved into a broader reflection on Islam which, without excluding the political dimension, proposed to complement it with more societal inputs.

* * *

في 2019، عرضت عليّ سارة بن نفيسة، مديرة بحوث بمعهد البحوث من أجل التنمية، فكرة تنظيم ندوة معها حول قضايا تتعلق بالإسلام السياسي والإسلاموية ما بعد 2011. تطورت هذه الفكرة لتتحول إلى تفكير أوسع حول الإسلام والتي تقترح -دون إقصاء البعد السياسي- إكمالها بمدخل أكثر إجتماعية.

* * *

Le premier volet du séminaire s'est déroulé à Paris, en décembre 2019, avec pour titre « Printemps arabes et renouvellement de

l'interrogation scientifique sur l'islam et l'islamisme ». Il a eu pour enjeu de mettre en exergue les principaux apports d'une nouvelle littérature scientifique multidisciplinaire sur la thématique de l'islam et l'islamisme issue du monde académique français et anglo-saxon mais également des pays arabes.

Si, depuis les années 1980, le phénomène de l'« islamisme » a fait la part belle aux lectures politiques de l'islam, les « printemps arabes » ont mis les acteurs qui se revendiquent de ce courant pluriel au-devant de la scène, réactivant des imaginaires que l'on pensait révolus (cf. DAESH). C'est ainsi que les représentations les plus médiatisées de la religion musulmane renvoient à l'univers mental d'une religion omniprésente et inscrite dans un passé anhistorique. Pourtant, les réalités laissent à voir des processus de sécularisation à l'œuvre dans les sociétés musulmanes maghrébines depuis les années 1970, voire même bien avant.

C'est pourquoi, le choix du sujet de notre deuxième séminaire s'est porté sur : « L'islam au quotidien ou la sécularisation par le bas » sous forme de journée d'étude, prévue le 27 mars, puis reportée au 6 novembre et transformée en conférences individuelles avec les différents participants.

Comment définir la sécularisation ? En quoi se

distingue-t-elle de la laïcisation ? Comment traduire ces notions apparues dans l'Europe occidentale du XIX^e siècle dans des langues relevant d'un univers culturel différent, comme le monde arabo-islamique ?

S'il n'est pas question, dans ce texte, de répondre à toutes ces questions, quelques pistes peuvent être avancées.

Je commencerai par distinguer, de façon succincte, sécularisation et laïcisation, en disant que la sécularisation est un processus alors que la laïcisation, du moins dans sa première acception qui remonte au XIX^e siècle français, relève du domaine législatif : il s'agit de légiférer, de produire des lois.

S'il est difficile de définir de manière exhaustive la sécularisation, nous retiendrons qu'il s'agit d'un processus pluriséculaire que les historiens ont pour coutume de faire remonter à l'Affaire Galilée, au XVII^e siècle, avec le début de la sortie de la religion du domaine scientifique. Selon les propos attribués à Galilée, il revient à la science de dire comment va le ciel et à la religion comment on va au ciel.

Ce processus a fini par gagner bien des domaines de la société et à se matérialiser, parfois, par des lois, comme par exemple avec la fin de la monarchie de droit divin en France ou encore la loi dite de « Séparation des Églises et de l'État » du 9 décembre 1905. Il convient de préciser



© wikipedia.org/wiki/Médina_de_Tunis

que le langage courant s'abuse et se méprend sur la portée de la loi. La loi ne « sépare » pas le temporel et le spirituel. En dépit de son titre ambitieux, qui lui a été donné après sa publication, elle a un objet plus modeste : elle « privatise » le service public des cultes et supprime son organisation publique par l'État. C'est pourquoi, pour Émile Poulat : « Ni l'État ni la République n'ont été plus laïques après qu'avant 1905 »¹, il a simplement été question

de ne plus nommer les ministres du culte et d'ordonner leurs traitements.

Si l'on s'accorde sur le plus petit dénominateur commun sur la sécularisation, à savoir la « sortie » ou la non-présence du religieux dans certains domaines, le processus de sécularisation a débuté depuis plusieurs siècles déjà dans le monde musulman. Pour ne prendre que le cas du droit, son autonomie est effective depuis des siècles dans des domaines aussi différents que le commerce et même le « statut personnel ». Par exemple, ce dernier ne s'applique pas pour les successions dans les sociétés kabyles qui, au XIX^e siècle,

pratiquent l'exhérédation des femmes.

Toutefois, dans les années 1970, un tournant est perceptible. En effet, la contestation de l'autorité, religieuse, en particulier, s'accompagne généralement d'un processus d'individuation. L'individu revendique une place centrale notamment par son choix de sociabilité électorale en rupture avec les cadres d'une société « traditionnelle », donc avec ses autorités représentatives. Dans le même temps, des transformations structurelles, comme l'alphabétisation, le rôle des femmes, la place des « jeunes », l'accès à une information mondialisée *etc.*, ont bouleversé le rapport au religieux. Autant d'éléments qui constituent le terreau de la/des sécularisations.

Même si ce processus ne réagit pas à l'événement, pourrait-on déceler des éléments nouveaux depuis 2011 ?

Ce séminaire, porté par l'IRMC, l'IRD et l'UMR Développement et Sociétés, envisage de réfléchir sur les mécanismes à l'œuvre depuis les années 1970 qui ont permis à des processus de sécularisation de transformer en profondeur les sociétés maghrébines. Il est question, à partir d'études de cas, de présenter des situations à la fois singulières et représentatives à l'échelle de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc et de l'Égypte.

Deux interventions ont eu lieu, celles de Imed Melliti, sociologue, Professeur à l'Université de Tunis El Manar, chercheur associé à l'IRMC, intitulée « Jeunes et religions dans les quartiers périurbains de Tunis : entre « sécularisation de fait » et « retour » au religieux » (6 novembre 2020) et de Nader Hammami, islamologue, maître assistant de l'Institut supérieur des langues de Nabeul, sur « Le rapport sur la situation religieuse en Tunisie 2011-2015, une religiosité culturelle » (10 décembre 2020).

7. FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 69-78.